

LE CANADA

Ottawa, 27 Septembre 1883

VICTOIRE!

Voici en quels termes la *Minerve* annonce l'élection de l'honorable M. Mousseau :

"Le triomphe remporté hier par l'honorable M. Mousseau est décisif; il donne la mesure des hommes et des partis."

Il prouve aussi qu'un parti qui a des idées droites est compris de tous les honnêtes gens et qu'à un moment donné les croyances et les races savent se rencontrer sur un terrain commun.

Les libéraux restent à peu près ce qu'ils étaient; les castors sont pulvérisés, et le parti conservateur conserve la confiance du peuple.

Il est si facile de crier! M. Beaubien, qui a voulu se constituer chef de bande, a poussé l'*Etendard* et M. Trudel aux violences les plus injustifiables. A les lire, nos ministres n'étaient plus que des brigands et des voleurs. Ils ont fait l'élection avec ce cri énervant que le peuple était volé. Ils étaient chez eux, dans les meilleures conditions possibles. Le comté de Jacques Cartier n'a jamais été un comté très sûr; tour à tour libéral et conservateur, il donnait des majorités indécises; l'honorable M. Mousseau y était, à proprement parler, un étranger.....

Espérons que l'élection d'hier sera un avertissement suffisant aux fauteurs de désordre. Le parti conservateur ne veut pas de division dans son sein. Il a pu se produire des divergences d'idées sur quelques grandes questions. Les dissidents ont montré leur honnêteté en faisant valoir les raisons publiques qu'ils croyaient justes. Depuis que ces questions sont tombées dans le domaine des faits accomplis, les convaincus ont laissé le passé là pour continuer à s'occuper du parti sans la moindre idée d'intérêts personnels.

Quelle différence entre la conduite de ceux-ci et celle de l'honorable M. Beaubien.

Pendant que M. Beaubien n'a jamais manqué une occasion de dénigrer ses chefs et de diviser le parti, les autres ont tenu une conduite loyale et patriotique et ont donné à leur parti l'exemple d'une grande modération. Il y a de ces misères intimes qui s'oublient dans un parti; car entre gens qui savent discuter en face, on se respecte toujours et l'on s'estime; mais le mépris est dû à ceux qui frappent déloyalement.

CHRONIQUE

"Je suis heureux de pouvoir commencer ma chronique en annonçant un triomphe pour la cause conservatrice dans la province de Québec, en la personne de l'honorable M. Mousseau qui a été élu, hier, dans le comté de Jacques Cartier par une majorité de cent neuf voix. La lutte a été rude mais le triomphe n'en est que plus éclatant, car M. Mousseau avait à combattre deux factions qui ont remué ciel et terre et uni leurs forces pour le vaincre. Mais heureusement que le parti conservateur est encore assez puissant pour résister à ces assauts, puisqu'à lui seul il peut réunir un plus grand nombre de votes que les rouges et les mécontents qui se disent conservateurs."

Il n'est pas encore trop tard pour parler à mes lecteurs de la belle convention des Canadiens-français tenue à Boston les 18 et 19 courant. Le Canada suit avec le plus grand intérêt le développement de la race française aux Etats-Unis. Nous nous intéressons à ces branches du rameau canadien qui fleurit sous d'autres cieux et nous comprenons toute la valeur des conventions annuelles de nos compatriotes aux

Etats-Unis. C'est là le salut de la nationalité.

En lisant les résolutions adoptées à la convention de Boston il est évident que nos frères des Etats-Unis comprennent toute l'importance qu'il y a pour eux de conserver leur langue et leur religion, et le Canada ne peut qu'applaudir aux efforts que ses enfants font aux Etats-Unis pour arriver à ce but.

Voici les résolutions adoptées à la convention de Boston :

"Considérant que la langue française, son usage et sa conservation dans nos familles est la condition indispensable de notre existence comme race canadienne française, il est

RÉSOLU, que nous recommandons fortement qu'elle soit parlée dans les familles et que les écoles françaises soient fondées dans chaque localité et que les parents se fassent un devoir d'y envoyer leurs enfants."

"Considérant que le rôle de la race française en Amérique dépend de notre éducation et de nos aptitudes à devenir citoyen il est

RÉSOLU, que nous recommandons vivement, pour obtenir ce but, l'étude de notre histoire, la lecture de la bonne presse française; enfin, de se souvenir toujours de la dignité de notre mission comme peuple."

Si j'ai cité ces résolutions c'est qu'elles s'appliquent avec autant de force, si non plus, à la ville d'Ottawa et à la province d'Ontario.

La race française s'avance à grands pas dans la province d'Ontario, mais pour obtenir l'influence à laquelle elle a droit, il faut qu'elle conserve sa langue et toujours se souvenir de sa mission comme peuple. Et le moyen est indiqué dans la dernière des résolutions citées plus haut. Parlons l'anglais dans le commerce quand c'est nécessaire; lisons aussi ce qui peut être utile dans les publications anglaises, mais de grâce continuons à parler français dans les familles, et recevons un journal français qui saura nous rappeler constamment nos devoirs comme citoyen canadien-français.

Encourageons aussi les efforts que font nos compatriotes dans le commerce et l'industrie. Nous avons beaucoup à nous reprocher sous ce rapport. Il paraît que nos pères les Français ont beaucoup à se reprocher sous ce rapport, si j'en juge par ce que je lis dans une correspondance adressée de Paris à la revue *Les Deux Mondes*, publiée à Buffalo :

Qu'un Français, dit le correspondant, invente quelque chose, nous le prenons en pitié, nous le railons, nous rions de lui. L'imbécile! Il crèvera de fam à côté de son inventeur avant de trouver un commanditaire qui lui avance dix sous. Mais qu'un Américain, un Anglais ou un Allemand reprenne l'affaire. Ah! le tableau change. Les souscriptions affluent. Les usines s'élèvent comme par enchantement, et le gouvernement s'empresse d'octroyer la croix de la Légion d'honneur au plagiaire exotique, tandis que l'inventeur français, ruiné et failli, va crever de honte et de fam dans quelque bouge.

Voilà une chronique assez sérieuse, n'est-ce pas? Pour dérider un peu mes lecteurs, je leur livre les deux faits suivants :

La marraine a donné une petite statuette en terre cuite à son filleul pour sa fête.

—Tu n'as pas l'air content de mon cadeau? lui dit elle. Elle est pourtant très jolie, cette terre cuite.

—Oh! oui, marraine, mais j'aurais mieux aimé une pomme...cuite.

Le roi des Belges se trouvait dernièrement sur la terrasse des cour-

sès à Ostende. Survient un couple anglais, et la femme désignant le roi, dit au mari : "the king."

L'Anglais se poste bravement devant le roi, tire des profondeurs de sa poche une poignée de monnaie, prend une pièce d'un franc et, regardant tour à tour le roi et sa pièce, s'écrie enfin : "Oh! yes, the king."

Le roi a beaucoup ri de cet incident.

LUDOVIC.

COURRIER DU JOUR

Le département des postes des Etats-Unis s'est adressé au département des postes à Ottawa pour se renseigner sur le fonctionnement de nos caisses d'épargne.

Son Excellence le gouverneur général et Son Altesse la princesse Louise quitteront Ottawa le 14 octobre prochain. Sur la route ils feront leur visite d'adieu à Montréal et partiront de Québec après l'arrivée de lord Lansdowne.

Le correspondant du *Globe* à Ottawa télégraphie à son journal tout ce qui lui passe par la tête. Hier, c'était sir John qui se retirait pendant qu'il est encore tout puissant, aujourd'hui c'est l'honorable M. Caron qui veut obtenir une place de juge, et demain ce sera un autre. Il est inutile de dire qu'il n'y a rien de vrai dans toutes ces nouvelles.

M. Barwick, avocat de M. Plummer, candidat à Algoma, a adressé au gouvernement d'Ontario une demande régulière de placer des bureaux de votation là où la loi l'ordonne et là où il y a des électeurs. M. Barwick dans sa lettre mentionne particulièrement l'île Cockburn, où il y a 150 électeurs et où il n'y a pas de bureau de votation, puis la baie Nepigon et Batchewanning. Les électeurs de ces endroits auront au moins 50 milles à faire, et pour plusieurs par eau, avant d'atteindre un bureau de votation, tandis que dans l'île Manitoulin, où demeure le candidat grit, M. Lyons, on a placé quinze bureaux de votation, bien que la loi n'en accorde que sept à cette île. C'est ainsi que les grits entendent respecter le suffrage électoral.

La chambre provinciale aura à juger ce déni de justice à la prochaine session. L'élection dans Algoma a lieu demain.

PETITES NOTES

Le prince George de Galles est allé visiter, hier, les chutes Niagara.

La nomination dans le comté de Lunenburg, N.-E., aura lieu le 3 octobre et la votation le 10 du même mois.

Les trains marcheront au commencement de décembre sur tout le parcours de l'embranchement St-Charles.

Les travaux sont commencés sur l'embranchement de l'Intercolonial qui doit se prolonger jusqu'au quai de la Rivière du Loup.

M. C. B. Rouleau, magistrat stipendiaire à Aylmer, a été nommé à une charge semblable à Battleford, territoire du Nord-Ouest.

Les dernières tempêtes des équinoxes a causé des ravages dans plusieurs parties du monde, surtout en Irlande où une grande partie des moissons a été détruite.

M. Labrosse, député de Prescott, a eu une entrevue satisfaisante avec le ministre des travaux publics au sujet du creusement du chenal de la rivière à l'Original.

Le comité des cotisations a décidé, hier soir, de présenter pour l'approbation du conseil lundi prochain un projet d'une très grande importance pour Ottawa.

Un orphelinat agricole sous la direction des révérends frères Trappistes a été ouvert à Wentworth dans le comté d'Argenteuil. On y a envoyé, hier, six orphelins de Montréal, âgés de 12 et 14 ans.

Le chemin de fer Union Jacques Cartier, qui n'est qu'un raccourci entre la ligne du Pacifique et celle du Grand Tronc, est terminé jusqu'à la jonction avec le Pacifique; mais le Pacifique refuse de laisser faire la connection.

Il paraît que le Grand Tronc ne s'est pas conformé avec la loi en ce qui concerne le dépôt des plans et livres de renvoi, etc.

L'affaire sera probablement portée devant les tribunaux.

Voici l'état de la votation dans le comté de Jacques-Cartier :

Majorités	
Mousseau	Descarries
St-Laurent	121
Ste-Anne	14
Ste Geneviève	52
Île Bizard	
Pointe Claire	63
Lachine	14
Total	187
	77
Maj. M. Mousseau	110

Nouvelles Générales

UN ENFANT TORTURÉ

Mme Launey, âgée de 29 ans, demeurait, avec ses trois enfants, 4 rue Nollet à Paris; mais les voisins s'étant plaints d'entendre les cris constants de l'ainé des enfants, Georges, âgé de cinq ans et demi, qui était roué de coups par sa mère, la concierge dut donner congé à cette locataire.

La dame Launay alla alors habiter, 19, rue Brochant, et là son fils fut plus maltraité que jamais; samedi dernier, cette misérable imagina d'attacher au pied de son lit l'enfant avec une grosse corde, qui lui servait depuis longtemps à le frapper.

Elle partit alors, après avoir placé devant le pauvre petit, du pain et de l'eau, qu'il ne pouvait atteindre. En sortant, elle raconta à ses camarades, qu'elle venait de corriger Georges.

Cependant, une ancienne voisine de Mme Launay, Mme Bat, vint lui rendre visite et fut à un tel point indignée de l'état dans lequel elle vit l'enfant, qu'elle redescendit précipitamment et fit dresser immédiatement une plainte par les locataires de la maison, déjà témoins des faits monstrueux commis par la marâtre.

Au reçu de cette plainte, le parquet donna ordre à M. Gilles, commissaire de police du quartier des Batignolles, d'aller constater le fait. Celui-ci s'y rendit, accompagné du docteur Morand, et ils constatèrent des blessures assez graves faites sur le crâne et sur toutes les parties du corps de l'enfant, qui a été confié aux soins de l'Assistance publique. La mère a été arrêtée.

CHAR DORTOIR

Les voyageurs nous sauront gré de leur indiquer comment il doit se coucher dans un *sleeping car*, et s'ils doivent placer leurs pieds ou leur tête du côté de la locomotive. La question est plus sérieuse qu'on ne le croit, et a attiré l'attention des plus hautes sommités médicales, et le verdict presque général a été qu'il était préférable de mettre les pieds du côté de la locomotive. Une question plus importante, parcequ'elle touche un plus grand nombre de voyageurs, a été également traitée, celle des voyageurs obligés de voyager le dos tourné du côté de la locomotive; selon les savants modernes cette position est des plus nuisibles à la santé. Un voyageur parcourant environ 48,000 milles par an et ayant choisi cette position par goût, a été atteint d'une maladie nerveuse des plus sérieuses, et n'a recouvré la santé qu'après avoir changé ses habitudes de voyage. Toute-

fois il a été prouvé que la plus grande cause des maladies provenant des voyages était due aux efforts faits pour ne pas manquer le train; ce qui revient à dire que pour les voyageurs comme pour les sédentaires, il faut faire toute chose en temps et avec régularité.

—Le *Moniteur du Commerce*.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on paraît déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et tendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Vote tout dévoué,
REV. D. GOOUE,
Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué,
W. H. DICKSON,
218 rue St. Constant, Montréal.
En vente chez C. J. DACIER, rue Sussex,
Ottawa.



L'AMI DES PAUVRES.

CET AMI EST LE PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS. GUÉRIT INTÉRIEUREMENT, la Dysenterie, le Choléra, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTÉRIEUR, il guérit le Panaris, les Engorgements, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgie, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens 25c. et 50c. la Bouteille. Prenez Garde aux Imitations.

Nouvel Etablissement

LUNDI, 24 SEPT., J'ouvrirai un

Magasin de Tabac

— AU — No. 457 Rue SUSSEX.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A. LALONDE.

Jeu de ball d'Ottawa club Pa
Comu
de la
cette ap
—N
tonnes
qualité
achetée
par gallo
Dram
comédie
donner
l'Opéra.
L'agu
détées
duc se
l'eau pe
Allee
pour l
cole.
No. 45
Buffe
pédiés
pour l'E
Excellen
Person
nier est
Desjard
est en co
à l'hôtel
—Un
"Remèd
tiver la
dyspeps
pharmaci
Carlet
de com
aujourd
du com
Voyag
Murray
brés de
des eng
chantier
—Siro
lage, l
fants—2
Jeu de
Metropo
Renfrew
partie d
Renfrew
d'Ottawa
Avis—
brul
tisme,
de Davis
une autr
Coven
couvent
parent ac
pompe la
arrivera
adresse s
Ste-Thér
Maxime
la beauté
cette der
peut l'ave
de la Lot
ce qui p
ceur?
Elocuti
bright a
de la rue
dans laq
ressourc
oratoire
élèves du
leçons du
—N. A.
tonnes de
qualité qu
achetée av
par gallo
Gamins
a arrêté,
de-ville d
laient. A
sévère rej
les a libé
se condui
Coupe d
geurs son
par le ch
Atlantiqu
gan. La
dérable ce
Michigan.
—Les p
McGale g
etc.—25c.